

De : Ronald Lefebvre [mailto:Lefebvre4630@cgocable.ca]

Envoyé : 29 mai 2014 09:16

À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Objet : Re: Avis d'intention - Accusé de réception

Madame Harvey,

Veillez trouver ci-joint mon mémoire tel que requis.

Salutations

Ronald Lefebvre

Monsieur le Président,
Madame et messieurs les commissaires,

Je ne suis ni un scientifique ni un écologiste. Par contre, je suis un citoyen engagé qui a choisi de s'établir dans la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets pour son environnement agricole, sa tranquillité et la beauté de ses paysages.

Les premières manifestations de l'industrie des gaz de schiste dans la région en 2010 ont éveillé la conscience collective et comme d'autres, j'ai voulu en connaître davantage sur les tenants et aboutissants de cette nouvelle industrie. Questionnée à plusieurs reprises dans de nombreux forums, l'industrie a toujours été évasive dans ses réponses et chaque fois, faisait miroiter sa grande expertise, sa maîtrise complète de cette nouvelle technologie, la création de nombreux emplois et des retombées économiques mirobolantes.

Les réponses aux questions sur le fonctionnement de cette industrie et les techniques utilisées sont venues des citoyens eux-mêmes, par leurs recherches personnelles, les études d'experts et lors de soirées d'informations. Nous avons rapidement compris que vivre avec l'industrie du gaz de schiste ne voulait pas dire vivre à côté de l'usine mais bien vivre à l'intérieur de l'usine.

D'ailleurs, en décembre 2012, questionnés sur la possibilité d'avoir un site de forage à proximité de leur domicile, les commissaires de l'ÉES ont été unanimes à refuser une telle situation. Alors, pourquoi cette situation serait-elle acceptable pour nous les citoyens? Comme les commissaires de l'ÉES, je ne suis pas prêt à accepter qu'une plate-forme de forage puisse s'installer à 100 mètres de ma résidence.

Moi aussi, comme les citoyens inquiets, j'ai fait des recherches et j'ai assisté à des sessions d'informations offertes par l'industrie et par des groupes d'information. Moi aussi, comme ex-conseiller municipal, j'ai rencontré des acteurs qui œuvrent pour et autour de l'industrie. Également, je suis allé en Pennsylvanie à trois reprises où j'ai visité des régions où l'exploitation des gaz de schiste est bien implantée. Mes constats sont multiples, tant des points de vue économique que social, mais surtout environnemental.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, L'INDUSTRIE DES GAZ DE SCHISTE N'EST QU'UNE ILLUSION DE RICHESSE

La grande majorité des travailleurs spécialisés et non spécialisés vient de l'extérieur de la région comme ce fut le cas lors de la ruée vers l'or du Klondike en 1896. Dans le cas des gaz de schiste, cette explosion du nombre de travailleurs n'est que temporaire puisqu'elle ne dure que le temps requis pour construire les installations. Et avec cette arrivée massive de main-d'œuvre, vient aussi une inflation des prix des biens, des

services, du logement, etc. Cette inflation artificielle touche tout le monde et pénalise ceux qui ne vivent pas des salaires bien payés par l'industrie.

Les secteurs commerciaux qui profitent le plus de la présence de l'industrie sont très ciblés : restauration et bars, hébergement et tous les commerces qui gravitent autour de la machinerie lourde et du transport. Les commerces de détail, les services de proximité, les services professionnels et tout le domaine culturel ne retirent que très peu de retombées; les travailleurs n'ayant ni le temps ni l'intérêt pour ce type de commerce.

Concernant les infrastructures, certes, les compagnies gazières ont la responsabilité de réparer les routes endommagées. Mais en Pennsylvanie, ils ont habilement exclus de leurs responsabilités l'obligation de réparer les ponts et ponceaux, préférant laisser le soin au gouvernement l'entretien de ces structures plus coûteuses. Est-ce qu'ils vont tenter la même manœuvre au Québec?

Les redevances, les taxes et les impôts que recevra la province serviront justement pour réparer les infrastructures endommagées. Et à moins d'un revirement dramatique dans la loi, la facture pour la surveillance des sites orphelins, de la décontamination et de la réhabilitation des sites abandonnés reviendra aux payeurs de taxes.

Dans la situation actuelle, que restera t-il comme véritables retombées? Bien peu!

Et ce gaz, qui sera québécois comme nous l'avait laissé entendre monsieur Caillé, ne nous sera pas vendu à rabais parce qu'extrait du sol québécois. Il nous sera vendu au prix du marché ou il sera exporté. Et les profits iront aux entreprises gazières.

Enfin, il est certain que la valeur foncière des propriétés situées à proximité des sites de forage et dans les régions touchées par l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste subira une diminution marquée; personne ne voudra acheter une maison près de ces sites. Ainsi, les propriétaires et les municipalités seront pénalisés; ces dernières subissant une diminution de leur assiette fiscale.

Je me demande donc où est la richesse promise pour les citoyens du Québec?

SUR LE PLAN SOCIAL, PLUSIEURS PROBLÈMES DÉCOULENT DE LA PRÉSENCE DE L'INDUSTRIE DANS LES COMMUNAUTÉS.

Le premier constat est l'augmentation très importante de la circulation, particulièrement du trafic lourd. Il s'en suit une augmentation du bruit et de la poussière. Aussi, l'accroissement du nombre de véhicules en circulation augmente substantiellement le nombre d'accidents de la route de toutes sortes.

Les travailleurs, surtout les camionneurs, travaillent de longues heures par semaine; ce qui augmente leur niveau de fatigue et de stress avec les conséquences sur leur qualité

de vie et leur santé. Ce qui a été constaté en Pennsylvanie est qu'insidieusement, ces longues heures de travail, l'isolation et l'éloignement de leur famille amènent certains problèmes comme une augmentation de la consommation d'alcool et la consommation de drogues. Également, il a été noté une augmentation significative de maladies transmises sexuellement; ce qui ajoute une pression supplémentaire sur le système de santé déjà surchargé.

Enfin, l'arrivée de l'industrie crée au sein des communautés et des familles des divisions qui peuvent parfois donner suite à des altercations malheureuses.

MAIS L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DU MILIEU DEMEURENT LES POINTS LES PLUS SENSIBLES DANS TOUTE CETTE FILIÈRE.

L'industrie s'apprête à s'installer dans les basses terres de la Vallée du Saint-Laurent, une région fortement habitée, possédant certaines des terres agricoles les plus riches de la province et dans une des régions touristiques les plus achalandées. Une aberration!

D'autres aberrations viennent de l'industrie. Il est difficile pour moi de concevoir comment on peut affirmer que fracturer le roc du sous-sol, même à de très grandes profondeurs, sur un territoire aussi vaste, n'entraînerait aucune conséquence en surface. En *bon père de famille*, est-ce que vous iriez fracturer le sol en dessous des fondations de votre maison en affirmant que cela est sans conséquence?

Aussi, comment l'industrie peut-elle affirmer qu'il n'y a aucun danger de contamination des eaux souterraines alors que les quelques puits déjà forés au Québec présentent des problèmes de fuites récurrents?

Par contre, les plus grosses aberrations se trouvent dans l'usage de l'eau que nécessite l'exploitation du gaz de schiste.

La première : utiliser de l'eau pour extraire des énergies fossiles est en soit une absurdité, voir même un viol envers la nature.

La deuxième aberration vient du gouvernement lui-même. D'un côté, le gouvernement du Québec impose aux municipalités l'objectif de réduire de 20% la quantité d'eau distribuée moyenne par personne pour l'ensemble du Québec et s'engage à réviser le Code de construction pour interdire l'installation d'accessoires et d'équipements surconsommant de l'eau. Par contre, ce même gouvernement serait prêt à autoriser l'usage de millions, voir même de milliards, de litres d'eau pour extraire du gaz de schiste!...

Mais encore plus grave...

Je peux concevoir le risque d'un déversement ou d'un accident environnemental dans les industries qui travaillent avec des produits chimiques et pétroliers. Mais, que sciemment, on puisse contaminer et polluer une aussi grande quantité d'eau avec les nombreux produits chimique nécessaires pour satisfaire le processus d'extraction des gaz relève absolument de l'immoralité.

UNE VISION D'AVENIR EST NÉCESSAIRE!

Au début du siècle dernier, l'exploration et l'exploitation des énergies fossiles avaient un sens, étaient même une nécessité. Aujourd'hui, l'industrie s'ingénie à continuer à exploiter une ressource que l'on sait très bien être limitée et qui devient de plus en plus difficile à extraire. À titre d'exemple : fracturation hydraulique pour le gaz de schiste et le pétrole, forages en mer à des profondeurs extrêmes, les forages dans la région de l'Arctique avec les difficultés techniques que présente le froid, etc.

L'exploitation des énergies fossiles est devenue une affaire de gros sous et de profit maximum à court terme, le tout pour plaire aux actionnaires et cela à n'importe quel risque. De toute façon, les dirigeants et les actionnaires vivent loin des zones d'exploitation et dans 25, 30 ans ou plus, ils ne seront plus là pour en subir les conséquences. Comme citoyens et comme gouvernants, nous ne pouvons plus appuyer ce modèle.

Comme citoyens, nous devons prendre conscience qu'il faut diminuer notre appétit pour la consommation et ce, à tous les niveaux.

Comme gouvernement, nos élus doivent promouvoir l'éducation et la conscientisation des citoyens en matière d'économie des ressources, avoir le courage politique de prendre le virage vers les vraies énergies renouvelables et de rapidement devenir le leader mondial en matières d'électrification des transports.

En conclusion, un moratoire immédiat et complet sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans les Basses-Terres du Saint-Laurent doit être décrété immédiatement.

Et au risque d'avoir l'air ringard, je vous citerai ce fameux proverbe amérindien que vous connaissez probablement :

*" Seulement après que le dernier arbre aura été coupé,
Seulement après que la dernière rivière aura été empoisonnée,
Seulement après que le dernier poisson aura été pêché,
Seulement alors tu découvriras que l'argent ne peut pas être mangé."*

Souvenez-vous de ces mots lorsque vous écrirez la dernière ligne de votre rapport...

Merci de votre attention !